

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 07 décembre 2021 à 20h00

Absents excusés : Nicolas BOITELLE qui donne pouvoir à Olivier DEVOITTINE

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS SUITE A LA DEMISSION DE M. CROQUET

Suite à la démission de Monsieur CROQUET Jérôme du poste de deuxième adjoint et de conseiller municipal, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal deux propositions :

- Supprimer le poste d'adjoint (article L.2122-2 du CGCT)
- Remplacer l'adjoint démissionnaire et maintenir à 2 le nombre de poste d'adjoints.

Après étude et délibération, le conseil décide à l'unanimité des membres présents de conserver 2 postes d'adjoints au maire et de remplacer l'adjoint démissionnaire.

ACCEPTATION NOUVEL EFFECTIF DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Monsieur CROQUET Jérôme du poste de deuxième adjoint au maire et de conseiller municipal, les membres du conseil municipal, après délibération, acceptent que le conseil ne soit pas au complet pour procéder à l'élection du second adjoint au maire

ELECTION DU SECOND ADOINT AU MAIRE

Après un appel à candidatures, Monsieur DELOGE Gérald et Monsieur MONCUIT Thierry se portent candidats au poste de 2^{ème} adjoint. Après avoir procédé au vote, Monsieur DELOGE Gérald obtient 6 voix et Monsieur MONCUIT Thierry 4 voix.

Monsieur DELOGE Gérald ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^{ème} Adjoint au maire.

VŒUX DU MAIRE

Le conseil municipal décide d'annuler la cérémonie des vœux du maire programmée le 07 janvier 2022 en raison du contexte sanitaire actuelle.

BAC A SEL

Le conseil décide de prévoir l'achat de 3 bacs à sel.

TRAVAUX CRECHE

Le conseil municipal décide de demander plusieurs devis pour installer des volets électriques dans les locaux occupés par la crèche.

ETUDE MISE AUX NORMES ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil que l'instruction des différents dossiers de mises aux normes de l'assainissement des particuliers s'achève. Des informations devraient nous parvenir après les fêtes.

Séance levée à 21h50.